



Débat Public Projet Penly 3

cahier d'acteurs n°23

Les prestataires du nucléaire, des partenaires essentiels

Depuis la mise en service de ses centrales nucléaires, conformément à sa politique industrielle, EDF a confié la majorité de ses activités de maintenance, lors des arrêts pour rechargement du combustible, à des entreprises sous-traitantes.

Chaque année, 20 000 salariés appartenant à 500 entreprises, travaillent pour les 58 unités de production électronucléaire d'EDF. 17 500 d'entre eux interviennent en zone nucléaire.

Ils viennent en renfort des 9 500 salariés d'EDF qui assurent la maintenance quotidienne des unités en fonctionnement, la préparation et le suivi des arrêts.

Au fur et à mesure des années, les relations entre EDF et ses prestataires ont évolué vers un véritable partenariat au service de la sûreté et de l'efficacité, avec l'aspect humain au centre des préoccupations communes.

Penly 3, un nouveau challenge

Les membres du GIPNO vivent le quotidien des centrales nucléaires et peuvent témoigner des efforts permanents déployés par tous, EDF et entreprises, pour tendre vers le zéro défaut et assurer

une exploitation et une maintenance de qualité. Ils sont convaincus de l'intérêt de la technologie nucléaire pour assurer la production d'électricité et soutiennent les nouveaux projets d'EPR.

Penly 3 doit se faire avec les entreprises locales

Depuis la construction de Penly 1 et 2, le tissu d'entreprises locales et régionales s'est développé pour répondre aux besoins de la centrale. Notre compétence est reconnue par EDF qui fait appel aux entreprises locales, le plus souvent au travers de contrats pluriannuels. Représentations locales de grands groupes exemples ou PME, nous avons tous en commun notre professionnalisme.

nous serons aussi sollicités pour apporter notre contribution à la construction, puis à l'exploitation de Penly 3.

La réalité sera peut-être toute autre : EDF annonce qu'elle passera 150 à 200 contrats, seulement (dossier du maître d'ouvrage, page 64). Cela signifie que ces contrats ne pourront être remportés que par des grosses sociétés, d'importance nationale ou internationale.

Notre proximité, notre connaissance du terrain et des hommes sont de tels atouts qu'il peut sembler évident que

Ne risquons-nous pas d'être oubliés ?

G.I.P.N.O.

ETDE

ZI, rue Michel Poulmarch
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Pauline POURCHET

Ingénieur Environnement et Sécurité
02.35.57.60.31

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Les propositions du GIPNO

Le GIPNO est conscient qu'EDF ne peut pas trop morceler ses contrats, ni y faire figurer des clauses favorisant les entreprises locales, la réglementation l'interdit.

Cependant, EDF pourrait informer suffisamment tôt les entreprises locales pour leur permettre de se préparer à ces nouvelles activités, en développant de nouvelles activités, en formant et accueillant les personnels, en préparant l'accueil des futurs salariés, en proposant leurs services aux grands groupes ou encore, en liant des partenariats avec d'autres industriels.

Si le projet est confirmé à l'issue du débat public, nous souhaitons que des instances de concertation soient mises en place dès l'été. Le GIPNO est prêt à s'investir avec les partenaires du monde socio-économique pour faire que ce chantier soit une réussite technique et humaine. C'est un travail de longue haleine, pour être au rendez-vous, il faut se préparer dès maintenant.

L'association GIPNO se compose des sociétés de service travaillant dans les centres nucléaires de production d'électricité de Gravelines, Penly, Paluel et Flamanville, des entreprises de travail temporaire certifiées CEFRI ou des sociétés de formation privées en relation directe avec les métiers du nucléaire certifiées CEFRI¹. Au 30 avril 2010, l'association compte 54 entreprises adhérentes.

Les objectifs généraux de l'association sont :

- d'aider au développement économique des entreprises adhérentes ;
- de travailler avec EDF sur l'amélioration des conditions de séjour et de travail sur les sites et sur le partage des bonnes pratiques.

En matière de sécurité, radioprotection et environnement, ces objectifs se traduisent notamment par le développement d'actions communes pour faire progresser la prévention dans les entreprises ; la promotion, le développement et l'utilisation de systèmes de management de la sécurité et de l'environnement ; la promotion et la facilitation du travail en commun dans le but de minimiser les risques et d'améliorer les résultats dans les domaines de l'hygiène au travail, de la sécurité, de la radioprotection et de l'environnement.

En matière de promotion de l'emploi et des ressources des entreprises, il s'agit de développer l'emploi et les qualifications dans les activités liées au milieu industriel ; d'informer les jeunes et les demandeurs d'emploi sur les métiers exercés par les prestataires de service de l'industrie nucléaire ; d'améliorer l'adaptabilité des personnels aux postes de travail ; de rendre les métiers plus attractifs et assurer une meilleure évolution professionnelle.

Le GIPNO a noué des partenariats avec les organismes suivants : Education nationale, Pôle Emploi, CCI, DRIRE, Conseil régional de Haute Normandie, Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, GRETA, CIO, INSA de Rouen, ...

¹ Comité français de certification des entreprises pour la formation et le suivi du personnel travaillant sous rayonnements ionisants

Les centrales nucléaires dans lesquelles le GIPNO exerce son action

Cherbourg

Flamanville

Paluel

Penly

Amiens

Paris

■ = 900 MW
■ = 1300 MW

Le plan d'actions du GIPNO

- Informer ses entreprises (exigences, qualifications, formations...);
- Lancer une réflexion sur l'amélioration des conditions d'hébergement ;
- Réaliser un Retour d'expérience sur ce qui a été fait à Flamanville 3 ;
- Recenser les besoins en matière de recrutement et de formation ;
- Promouvoir les métiers en déficit auprès des jeunes ;
- Relayer les besoins des entreprises et faire connaître les métiers ;
- Développer des formations spécifiques au nucléaire ;
- Faire bénéficier le futur chantier de notre savoir-faire en matière de prévention (sécurité, radioprotection, environnement) et de professionnalisation des salariés.

Quelques actions du GIPNO

- **Charte sécurité du collaborateur intérimaire** : cette charte sécurité comprend 3 volets qui définissent chacun les engagements de l'entreprise utilisatrice (celle qui a recours à du personnel intérimaire), de l'entreprise de travail temporaire et du collaborateur intérimaire. Elle liste les points réglementaires et souhaitables en matière d'informations, sécurité, conditions de travail... que chaque partie s'engage à respecter durant la mission du collaborateur intérimaire. Cette charte, rédigée en partenariat avec le MASE Normandie (Manuel d'amélioration sécurité des entreprises), est mise à disposition des entreprises pour une mise en œuvre lors de contrats pour la mise à disposition de personnel intérimaire. Le GIPNO invite ses membres à la mettre en œuvre.
- **Chantier école de poche** qui permet de dispenser des formations pratiques avec une maquette transportable.
- Convention avec le lycée "Emulation Dieppoise" pour le **chantier école**, participations à de nombreuses **actions d'information** sur les métiers (salons, forums, portes ouvertes, etc.).
- Mise en place de formations spécifiques (académie des encadrants prestataires)